



HAL
open science

Comment le comté de Nice fut-il annexé à la France (1860-1861)?

Henri Courrière

► To cite this version:

Henri Courrière. Comment le comté de Nice fut-il annexé à la France (1860-1861)? LINDSKOG Johanne, DUVIGNEAU Marion, POTRON Jean-Paul (dir.). La bataille des Beaux-Arts. Art et politique à Nice au XIXe siècle, Musée des Beaux-Arts Jules Chéret; éditions Snoeck, p. 27-37, 2021, 978-94-6161-662-3. <hal-04642960>

HAL Id: hal-04642960

<https://hal.science/hal-04642960v1>

Submitted on 10 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Comment le comté de Nice fut-il annexé à la France (1860-1861) ?

Henri COURRIERE. Docteur en histoire, chercheur associé au Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (EA 1193, Université de Nice Sophia Antipolis).

In LINDSKOG Johanne, DUVIGNEAU Marion, POTRON Jean-Paul (dir.), *La bataille des Beaux-Arts. Art et politique à Nice au XIX^e siècle*, Nice, Musée des Beaux-Arts Jules Chéret, Gand, éditions Snoeck, 2021, p. 27-37.

L'annexion du comté de Nice à la France fut avant toute chose la conséquence de la politique diplomatique du royaume de Piémont-Sardaigne, qui avait besoin de l'aide de la France pour chasser les Autrichiens d'Italie et unifier l'Italie du Nord. Décidée à la suite de l'entrevue de Plombière entre Napoléon III et Cavour, le 21 juillet 1858, elle n'est donc pas le résultat de la volonté des populations, mais bien celui du désir des deux souverains. C'est un événement auquel les habitants et les notables ont dû s'adapter, dans un contexte d'importantes transformations politiques internationales liées à l'unification de l'Italie.

L'annexion se déroula, globalement, en trois phases. Dans un premier temps, de janvier à mars 1860, la ville est divisée entre les deux partis en présence, annexionniste et anti-annexionniste. Une seconde période, de mars à avril, est dominée par l'organisation et la préparation du plébiscite, qui doit entériner et légitimer le changement de souveraineté. Un troisième temps, enfin, d'avril 1860 à mars 1861, est dominé par le plébiscite et les débuts de l'intégration du comté de Nice à la France.

Une ville divisée

Au début de l'année 1860, le paysage politique niçois est divisé de plus en plus nettement en deux camps : les annexionnistes, ou parti français d'une part, et les anti-annexionnistes, ou parti italien de l'autre. Le parti français est animé par un groupe de jeunes libéraux niçois, propriétaires d'un quotidien francophone, *L'Avenir de Nice*. Victor Juge et Augustin Carlone, aidés par un journaliste français, Albin Mazon, en sont les piliers. Ils sont aidés par le consul de France à Nice, Léon Pillet.

Les partisans de l'annexion affirment que l'annexion entérinerait les liens économiques « naturels » existant entre le comté de Nice et la France, tandis que le maintien au sein du royaume de Piémont-Sardaigne ne pourrait que freiner le développement de la ville et du comté¹. Ils soulignent le caractère artificiel de la frontière, le fleuve Var étant aisément franchissable tandis que les Alpes constitueraient une véritable limite « naturelle » avec l'Italie. Des arguments ethnolinguistiques et historiques sont aussi employés, les annexionnistes estimant que la « race » et la langue des populations du comté sont provençales, donc françaises. Les partisans de la France accusent enfin le gouvernement

¹ JUGE Victor, *Mémoire sur l'annexion du comté de Nice à la France*, Nice, Imprimerie Canis Frères, 1860.

de Turin d'avoir négligé le comté de Nice, notamment sur le plan des voies de communication. La supériorité de la législation, de l'administration et de l'éducation françaises, jugées plus efficaces, est *a contrario* particulièrement valorisée.

Les adversaires de l'annexion se regroupent, pour leur part, autour de deux quotidiens : *Il Nizzardo*, rédigé en italien, proche des idées de Giuseppe Garibaldi et de Giuseppe Mazzini, et la *Gazette de Nice*, rédigée en langue française, proche de la gauche modérée. Politiquement, le parti anti-annexionniste rassemble des tendances très diverses, de l'extrême-gauche garibaldienne à la droite conservatrice, en passant par les libéraux. La droite, tout comme le clergé et l'aristocratie, est attachée à la dynastie de Savoie, tandis que les partisans de Garibaldi sont convaincus de l'italianité de Nice. Les libéraux rejettent le Second Empire à cause de son autoritarisme.

Certaines catégories sociales sont en outre particulièrement opposées à l'annexion. Les fonctionnaires et les juristes, formés à l'université de Turin, risquent ainsi de voir leur position sociale remise en cause tandis que les ouvriers, sensibles aux idées de Garibaldi, lui-même natif de Nice, sont partisans de l'unité italienne. Les ecclésiastiques, enfin, sont attachés à Rome.

Pour les adversaires de l'annexion, l'italianité du comté de Nice ne fait aucun doute et l'ensemble de son histoire démontre, selon eux, que les Niçois ont toujours appartenu à « la grande famille italienne »². Ils affirment aussi que le dialecte niçois s'est fortement italianisé et ne peut plus être considéré comme du provençal, tandis que l'italien est la langue officielle de Nice depuis le XVI^e siècle et que de nombreux auteurs originaires du comté ont écrit en italien. Les figures de Catherine Ségurane³ et de Garibaldi sont largement mobilisées et mises au service de l'italianité du comté. Une dizaine d'années plus tard, en 1872, un adversaire de la France ira jusqu'à fabriquer quatre fausses tuiles étrusques dans le but de démontrer l'italianité historique de Nice⁴.

Les élections municipales et provinciales piémontaises qui se déroulent à Nice les 15 et 22 janvier 1860 provoquent une première confrontation entre les partisans de la France et ceux de l'Italie, qui profitent de ces scrutins pour démontrer l'opposition de la population à l'annexion. Le suffrage étant censitaire et la participation particulièrement faible, avec un taux de 46,4% seulement, les résultats doivent être examinés avec précaution. Ils sont, néanmoins, incontestablement favorables aux anti-annexionnistes.

La situation change cependant lorsque, le 14 mars, *L'Avenir de Nice* annonce que l'annexion du comté de Nice et de la Savoie à la France est « définitivement consentie » par le gouvernement

² EMANUEL Eugène, MONTFERRIER H. G., *Nice et l'Italie*, Nice, Imprimerie Nationale, 1860, 45 p.

³ Catherine Ségurane, la « Jeanne Hachette niçoise », est une lavandière qui aurait, selon la légende, combattu les Turcs de Barberousse lors du siège de Nice en 1453. Elle est le symbole de l'identité niçoise menacée. Cf. SCHOR Ralph (dir.), *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice*, Nice, Serre, 2002, p. 353.

⁴ VAN HEEMS Gilles, « Deux fausses inscriptions du Musée de Cimiez (Nice) », *Etudes étrusques*, vol. LXXIII – MMVII – (Série III), Institut national d'études étrusques et italiennes, Florence, Giorgio Bretschneider Editore, 2009 ; ARNAUD Pascal, « L'archéologie en pays niçois », in *Histoire et archéologie méditerranéenne sous Napoléon III. Actes du 21^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 8 et 9 octobre 2010*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2011, p. 37-56 (*Cahiers de la Villa Kérylos*, 22).

piémontais. Un traité secret a été en effet conclu à Turin à cette date et le consul de France à Nice en a vraisemblablement informé les rédacteurs du quotidien. Le 26 mars, *L'Avenir de Nice* annonce la signature officielle du traité d'annexion à Turin deux jours auparavant, ainsi que la tenue imminente d'un plébiscite. Un envoyé spécial de l'empereur, chargé de préparer l'annexion, le sénateur corse Pierre-Marie Pietri arrive à Nice le même jour.

L'annonce de l'annexion est tout d'abord mal accueillie par la majorité de la municipalité niçoise. Le 15 mars, la junta municipale, qui constitue l'exécutif du conseil communal, décide en effet d'envoyer au roi une députation lui demandant de ne pas consentir à la cession du comté ou, à défaut, de faire en sorte que la ville et le comté soient « neutralisés », tout en demeurant sous la souveraineté de la Maison de Savoie. Les délégués sont reçus le 20 mars par Cavour et Victor-Emmanuel II, qui leur répondent qu'il est impossible d'accéder à leur demande⁵.

La marche vers le plébiscite

L'action du sénateur Pietri à Nice, au cours de cette période, est déterminante⁶. L'envoyé spécial de l'empereur parvient en effet à rassurer les notables réticents en écoutant leurs doléances et leurs vœux pour l'après-annexion. Il reçoit également des délégations des différentes corporations et corps constitués du comté dans le but de montrer à l'opinion que les autorités locales, réconfortées par les engagements du sénateur, approuvent désormais l'annexion. Italianophone et italophile, partisan de l'unité de l'Italie et connu pour ses talents de diplomate, Pietri parvient ainsi à rallier les notables dont le pouvoir d'influence et d'entraînement sur le reste de la population, notamment en milieu rural, est déterminant, alors que 65% de la population du comté vit dans l'arrière-pays⁷.

Le 1^{er} avril 1860, dans une déclaration solennelle, Victor-Emmanuel II délègue les populations de Savoie et du comté de Nice de leur serment de fidélité à son égard et annonce officiellement la tenue d'un plébiscite. Les légitimistes ne peuvent plus se prévaloir de leur fidélité au roi pour refuser l'annexion. Pour ne pas gêner le scrutin, le roi annonce la nomination de fonctionnaires originaires du comté et Louis Lubonis, avocat né à Nice, devient gouverneur provisoire de la province le même jour. L'administration piémontaise et l'administration locale agissent dès lors ensemble en faveur de l'annexion.

S'adressant à la population le 5 avril, Lubonis demande aux opposants à l'annexion de cesser leur activité au nom de l'intérêt de la patrie et de se soumettre à la volonté du roi. Le 8 avril, le syndic (maire) de Nice, François Malausséna, appelle, lui aussi, à accepter l'annexion par dévouement envers le roi et la cause de l'unité italienne. Le 9 avril, l'évêque de Nice, Jean-Pierre Sola, publie une circulaire dans laquelle il demande aux curés de recommander aux fidèles de voter en faveur de l'annexion. Le

⁵ GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2003 p. 326.

⁶ BELLAGAMBA Ugo, « Pierre-Marie Pietri, l'homme dans le clair-obscur de l'annexion », *Nice historique*, n° 1-2-3, 2010, p. 93-109.

⁷ GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France*, op. cit., p. 324.

14 avril, enfin, la communauté juive de Nice, regroupée au sein de l'Université Israélite, apporte également son soutien au changement de souveraineté.

Le soutien de la plupart des notables étant acquis, il reste à entraîner une population qui, pour la première fois, va voter dans le cadre du suffrage universel. Pour cela, un Comité central d'annexion est créé le 12 avril et met en place des « comités spéciaux » dans chaque paroisse, afin de réunir et de conduire les électeurs aux urnes. Ces comités, dominés par les notables et les curés, jouent un rôle déterminant dans l'organisation du vote, notamment dans l'arrière-pays. Ils ont pour but d'encadrer le vote en s'appuyant sur les autorités sociales traditionnelles. Ils ne sont donc pas chargés de convaincre les électeurs, mais de les canaliser afin que le vote soit une manifestation à la fois massive, enthousiaste et digne, c'est-à-dire conforme aux pratiques et à l'idéologie politiques du Second Empire. Plusieurs notables, mais aussi des personnalités plus modestes, servent d'agents électoraux lors de la préparation du plébiscite, parfois en échange d'une rétribution.

Le 1^{er} avril, les partisans de l'annexion organisent une fête pour accueillir les deux premiers bataillons français arrivant à Nice. Ces festivités permettent de franciser et d'impérialiser le cadre urbain, par des cocardes et drapeaux français et par l'édification d'un arc de triomphe surmonté d'un aigle, symbole de l'Empire. Elles marquent une première prise de possession symbolique de la ville par les partisans de la France.

Face au parti français, le parti anti-annexionniste ne reste pas inactif. Un Comité National de Nice se déclare ainsi « permanent » le 17 mars et décide de se réunir tous les soirs. Il organise une manifestation lors du départ des délégués de la junta municipale chargés de remettre l'adresse de la municipalité au roi. Le 18 mars, une centaine de personnes parcourt la ville en proférant des menaces contre les partisans de la France.

Ces manifestations se transforment cependant à la fin du mois de mars, lorsque le changement de souveraineté devient certain. Il ne s'agit plus alors, pour les opposants, de lutter contre l'annexion, mais davantage de proclamer leur attachement à l'Italie ou leur hostilité envers les partisans du changement de souveraineté. Le 29 mars, plusieurs milliers de personnes, selon la *Gazette*, parcourent ainsi la ville avant de donner une sérénade à un adversaire de l'annexion. Les dernières manifestations, les 30 et 31 mars, se déroulent à l'occasion du départ des troupes piémontaises.

Les élections législatives piémontaises du 25 mars 1860 constituent l'un des derniers moments d'affrontement entre les deux partis. Les seuls candidats pour les deux circonscriptions de Nice sont en effet Giuseppe Garibaldi et Carlo Laurenti-Roubaudi, adversaires déclarés de l'annexion. *L'Avenir de Nice* ne présente pas de candidat et appelle à l'abstention, mais *Il Nizzardo* mène une campagne très active. Le nombre de votants n'est cependant pas suffisant pour valider les résultats et un second tour est nécessaire. Garibaldi et Laurenti-Roubaudi sont finalement élus par 26,9 et 11,7 % seulement du corps électoral.

Au milieu du mois de mars, le Comité National de Nice envoie des agents électoraux dans l'arrière-pays mais, le 5 avril, il suspend ses activités en mettant en cause la présence des troupes

françaises et la proclamation du gouverneur Lubonis qui empêchent, selon lui, un déroulement normal du vote. Le 9 avril, il appelle finalement les électeurs à s'abstenir. *La Gazette de Nice* fait le même choix tandis qu'*Il Nizzardo* suspend sa publication le 3 avril en dénonçant les conditions dans lesquelles doit se dérouler le plébiscite. Les anti-annexionnistes renoncent ainsi à participer au scrutin et ne font pas imprimer de bulletins *non*.

Le plébiscite et l'annexion

Le plébiscite des 15 et 16 avril constitue la clef de voûte du processus d'annexion⁸. Le vote doit en effet légitimer le changement de souveraineté aux yeux de l'opinion publique internationale et du parlement de Turin. Il est donc indispensable, pour Napoléon III comme pour Cavour, que le résultat soit le plus unanime possible. Les Italiens établis à Nice mais qui ne sont pas originaires de la ville ou du comté, et qui sont majoritairement hostiles à l'annexion, sont écartés du scrutin. La date du vote n'est révélée qu'une semaine auparavant, ce qui laisse trop peu de temps aux adversaires du rattachement pour s'organiser. Lors de la campagne électorale, enfin, les partisans de l'annexion s'efforcent de rallier les partisans du royaume de Piémont-Sardaigne en affirmant que « voter aujourd'hui pour la France, c'est aussi voter pour l'Italie »⁹, en lui permettant de réaliser son unité.

Comme tous les scrutins du Second Empire, le plébiscite d'annexion est très encadré¹⁰. À côté des curés, des syndics et des notables, des « capitaines de quartiers » désignés par la municipalité sont chargés de faire inscrire les électeurs sur les listes électorales. Le premier jour du vote, à Nice et dans l'arrière-pays, les électeurs des paroisses rurales se rendent ensemble aux urnes, en défilés, avec des drapeaux et des tambours, précédés du curé et du syndic, dans une ambiance de fête. Le vote, à la fois festif et unanime, proche de la manifestation, vise à montrer la cohésion de la communauté et son soutien unanime à l'annexion.

Le soir du second jour de vote, le 16 avril, une manifestation de 8 à 10 000 personnes, selon *Le Messenger*, précédée de la musique et de la garde nationale, défile à Nice. La foule porte des drapeaux et des torches, ainsi qu'un écriteau annonçant les résultats du vote à Nice. La manifestation s'arrête sous les fenêtres de l'Hôtel de France, où réside le sénateur Pietri, et une députation lui annonce officiellement les résultats.

Les résultats du vote sont globalement satisfaisants pour l'administration : le taux de participation atteint en effet 84,4% et, par rapport aux votants, le *oui* obtient 99,3% des voix contre 0,6% pour le *non*, 0,1% des bulletins étant blancs ou nuls. Ces résultats doivent cependant être nuancés. La

⁸ ORTOLANI Marc, « Le plébiscite de 1860 pour l'annexion de Nice à la France », in PENE VIDARI Gian Savino (dir.), *I plebisciti del 1860 e il governo sabaudo*, Torino, Deputazione subalpina di storia patria, 2016, p. 187-216 ; COURRIÈRE Henri, « L'annexion du comté de Nice à la France en 1860. Proposition de relecture d'un événement fondateur », in SCHOR Ralph, COURRIÈRE Henri (dir.), *Le comté de Nice, la France et l'Italie. Regards sur le rattachement de 1860*, Nice, Serre, 2011, p. 11-24.

⁹ *Le Messenger de Nice*, 15 avril 1860.

¹⁰ HUARD Raymond, *Le suffrage universel en France (1848-1946)*, Paris, Aubier, 1991, p. 76-86.

vote étant très encadré et l'opposition ayant appelé à l'abstention, il convient en effet de mieux prendre en compte cette dernière en comparant le nombre de bulletins *oui* au nombre d'électeurs inscrits¹¹. Les résultats sont dès lors sensiblement moins satisfaisants pour l'administration : 83,8% des électeurs ont certes voté *oui*, mais 16,2% ont préféré s'abstenir, voter *non*, blanc, ou nul. En Savoie, 96,4% des électeurs inscrits ont voté en faveur de l'annexion à la France¹².

Le parti anti-annexionniste conteste vivement la validité du vote. Dès le 13 avril, la *Gazette de Nice* dénonce l'action des cantonniers et des gardes-champêtres de l'arrière-pays qui ont, selon elle, présenté aux électeurs l'annexion comme un fait accompli qu'il convenait simplement d'entériner. L'attitude du gouverneur, des syndics et de l'évêque, qui ont tous appelé à voter *oui*, est également dénoncée tandis que les commissaires de quartiers, en ville, sont accusés d'avoir fait campagne pour le vote positif, parfois en intimidant les électeurs. Vers la fin du mois d'avril, enfin, des pétitions circulent pour dénoncer les irrégularités du scrutin. Garibaldi et Laurenti-Roubaudi, à Turin, donnent leur démission de députés en dénonçant les conditions du vote.

Les débats au Parlement de Turin sont très vifs¹³. La Chambre des députés vote néanmoins la ratification du traité d'annexion le 29 mai, suivie du Sénat le 10 juin. Dans leur rapport, les sénateurs chargés d'examiner l'approbation de la cession de la Savoie et du comté de Nice à la France, estiment que, par ses traditions historiques, sa langue et sa position topographique, Nice peut être considérée comme étant « plus française qu'italienne ». La cession du comté à la France est donc jugée conforme au principe des nationalités¹⁴. Le 14 juin, le commissaire extraordinaire piémontais, Giuseppe Pirinoli, remet officiellement le territoire du comté de Nice à Pierre-Marie Pietri.

Différents événements concrétisent ensuite le changement de souveraineté. Le 16 juin, à Paris, les célébrations du « rattachement de Nice et de la Savoie » mettent en scène « un souverain magnanime accueillant à bras ouvert ses enfants perdus »¹⁵ tandis que les fêtes de l'annexion qui ont lieu à Nice et dans le comté le lendemain, 17 juin, doivent marquer le retour de la ville à la mère patrie et la fin des rivalités au sein de la cité¹⁶. Le voyage de l'empereur et de l'impératrice à Nice, du 12 au 14 septembre 1860, permet d'achever cette intégration symbolique du comté au sein de la nation française¹⁷, avant

¹¹ BLUCHE Frédéric, « L'adhésion plébiscitaire », in BLUCHE Frédéric (dir.), *Le prince, le peuple et le droit. Autour des plébiscites de 1851 et 1852*, Paris, PUF, 2000, p. 9-10.

¹² GUICHONNET Paul, *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France*, op. cit., p. 231.

¹³ RAINERO Romain H., « «De bien tristes nécessités» : Cavour et la discussion au Parlement de Turin sur l'annexion de Nice à la France », in SCHOR Ralph, COURRIERE Henri (dir.), *Le comté de Nice, la France et l'Italie. Regards sur le rattachement de 1860*, Nice, Serre, 2011, p. 41-60.

¹⁴ COURRIERE Henri, « La frontière franco-italienne dans les Alpes-Maritimes en 1860. Une application du «principe des nationalités» ? », in LALOUX Ludovic, DESSBERG Frédéric, PALAUDE Stéphane (dir.), *Frontières en Europe depuis le Congrès de Vienne (1815). Enjeux diplomatiques, stratégiques, militaires et économiques*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2020, p. 101-114.

¹⁵ DALISSON Rémi, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France, 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004, p. 236.

¹⁶ COURRIERE Henri, « Fêtes et changement de souveraineté à Nice en 1860 », *Cahiers de la Méditerranée*, 2008, n° 77, p. 77-93.

¹⁷ ORTOLANI Marc, « La visite de Napoléon III à Nice, une consécration symbolique de l'annexion », *Nice historique*, n° 1-2-3, 2010, p. 155-189.

que les élections législatives en décembre, suivies des élections cantonales puis des élections municipales, en janvier 1861, ne marquent l'intégration du comté au corps politique de la nation française. La convention internationale signée à Turin le 7 mars 1861, enfin, fixe la délimitation de la nouvelle frontière entre la France et l'Italie. Le processus d'annexion étant désormais achevé, l'intégration du comté à la France peut désormais commencer, non sans crises ni tensions¹⁸.

¹⁸ COURRIERE Henri, *Le comté de Nice et la France. Histoire politique d'une intégration, 1860-1879*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.